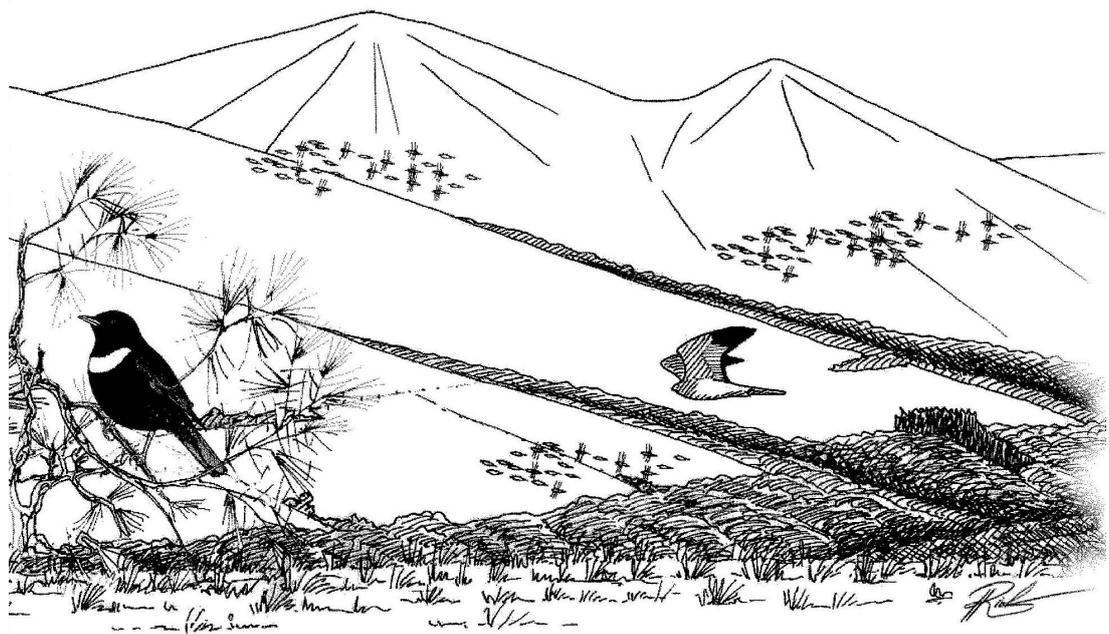


ISSN 0154 - 2109



# Evaluation des populations auvergnates de Merle à plastron (*Turdus torquatus*) : résultats de l'enquête régionale 2017-2018.

Alex Clamens



LE GRAND-DUC N°87 (ANNEE 2019)



---

## Résumé

---

Une enquête a été réalisée sur les printemps 2017 et 2018 afin d'évaluer la population nicheuse de Merle à plastron (*Turdus torquatus*) dans l'ancienne région Auvergne. Les résultats permettent d'estimer cette population entre 50 et 81 couples nicheurs répartis entre le massif du Cantal (6-12 couples), le massif du Mézenc et le Mont d'Alambre (10-12 couples), le Cézallier (4-7 couples), les monts Dore (20-40 couples) et les monts du Forez (moins de 10 couples). Ces valeurs sont très inférieures à celles publiées dans les études précédentes sauf pour les monts Dore. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces diminutions : modification des conditions environnementales sur les sites de nidification (fermeture des milieux, sécheresse estivale), mortalité accrue en migration et dégradation des conditions sur les sites d'hivernage. La plus probable expliquant à court terme la diminution constatée serait la sécheresse en fin d'été ces dernières années qui priverait les oiseaux de ressources alimentaires avant le départ en migration.

---

## Introduction

---

Le Merle à plastron, *Turdus torquatus*, est une espèce paléomontagnarde qui comporte deux sous-espèces en Europe : *Turdus torquatus torquatus* dans les Îles Britanniques et en Scandinavie et *Turdus torquatus alpestris* qui est présente dans les massifs montagneux depuis les Monts Cantabriques à l'ouest jusqu'à l'ouest de la Turquie à l'est. Une troisième sous-espèce, *Turdus torquatus amicornum*, niche dans les montagnes de l'est de la Turquie, du Caucase et d'Iran. En France, c'est la sous-espèce *alpestris* qui est présente mais la sous-espèce nominale a niché en petit nombre par le passé en Bretagne (1971-1986) et dans le Nord-Pas de Calais (OLIOSO in ISSA & MULLER 2015). La population française, estimée entre 20 000 et 30 000 couples, se répartit principalement entre les Pyrénées, les Alpes et le Jura, plus des petites populations dans les Vosges et le Massif Central et ponctuellement dans les Ardennes. Dans l'ancienne région Auvergne, le Merle à plastron niche dans le département du Cantal sur les monts éponymes et le Cézallier, dans le département du Puy-de-Dôme dans le Cézallier, les monts Dore et les monts du Forez, et dans le département de la Haute-Loire sur le massif du Mézenc. Des cas de nidification ont été notés à l'unité dans les monts Dômes dans le passé et l'espèce a niché dans le département de l'Allier (Montagne Bourbonnaise) et dans les Bois Noirs (Puy-de-Dôme). La population régionale avait été estimée à 160-330 couples (DULPHY & CLAMENS in LPO AUVERGNE 2010) distribués comme suit : 80-150 couples dans le Puy-de-Dôme répartis à égalité entre Cézallier, monts Dore et monts du Forez, 40-100 couples dans le Cantal et 40-80 couples en Haute-Loire. Le Merle à plastron est une espèce de lisière, caractéristique en montagne de la limite supérieure de la forêt. A ce titre, elle est sensible à deux modifications qui lui sont néfastes : la régression de l'élevage qui entraîne une fermeture des milieux qui la prive des pelouses dans lesquelles elle recherche sa nourriture, mais aussi son intensification qui limite les boisements de lisière et transforme les prairies en pelouses rases, et le réchauffement climatique. Afin de comparer les populations actuelles par rapport aux estimations de 2010, mais également de disposer d'un état des lieux précis pour un suivi à long terme, une enquête a été lancée sur les printemps 2017 et 2018 dans le but de comptabiliser de la manière la plus exhaustive possible les populations nicheuses de Merle à plastron auvergnates.

---

## Matériel et méthodes

---

### Inventaire des sites potentiels

Grâce à la base de données en ligne Faune-Auvergne tous les sites de nidification passés de Merle à plastron ont été recensés sur la période 1970-2016. Des cartes de présence potentielle ont pu ainsi être produites et elles ont été fournies aux prospecteurs. L'objectif était de visiter tous les sites connus au moins une fois en période favorable.

### Détermination de la période de prospection

Le Merle à plastron est un migrateur qui traverse l'Auvergne principalement en avril, avec les premiers individus vus en mars, parfois en février. Selon les conditions climatiques, des individus migrateurs non nicheurs sont encore présents début mai, et ils peuvent adopter un comportement territorial (chant). Il était donc nécessaire de déterminer à partir de quelle date on pouvait considérer sans risque d'erreur les oiseaux contactés comme nicheurs. De même, une fois la nidification achevée, les oiseaux se dispersent loin de leur site de nid. Une date de fin de prospection devait donc être également définie.

Dans la base de données Faune-Auvergne, les données de nidification certaine de Merle à plastron sont toutes situées au-dessus de 1200 m d'altitude, et même 1300 sur la période 2014-2016. On peut donc considérer que des individus observés en dessous de cette altitude sont des migrateurs. Sur les années 2014-2016, plus aucun Merle à plastron n'a été observé en dessous de 1200 m à partir du 1<sup>er</sup> mai. Par précaution, nous avons donc choisi de commencer la prospection le 15 mai. A partir des données de phénologie disponibles sur Faune-Auvergne, la date du 15 juillet a été choisie pour la fin de la prospection.

### Organisation matérielle de l'enquête

La prospection a été organisée à partir de la base de données Faune-Auvergne. Le protocole de l'enquête a été mis en ligne sur le site et tous les observateurs passés de l'espèce ont directement été contactés par courriel afin d'être invités à participer. Les sites potentiels ont été fournis aux participants auxquels il a été demandé de saisir les données au fur et à mesure sur le serveur en localisation précise et de bien signaler les absences sur un site favorable en utilisant le code 99, code indiquant l'absence de l'espèce malgré des recherches. En plus des sorties individuelles laissées à l'appréciation de chacun, des sorties collectives ont été organisées sur certaines zones (monts du Forez, monts du Cantal). Enfin, une collaboration a été mise en place entre le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez d'une part, et la LPO Auvergne d'autre part. Ceci a permis aux personnels des deux parcs (gardes nature, chargés d'étude et de mission, conservateurs des réserves naturelles gérées par le Parc des Volcans) de participer à l'enquête dans le cadre de leur activité professionnelle. Les observateurs ont été tenus au courant de l'évolution de la prospection par courriel au fur et à mesure de son avancement. A la fin de la première année d'enquête un bilan envoyé à tous les observateurs et mis en ligne sur Faune-Auvergne a permis d'orienter les prospections pour l'année 2018.

## Analyse des données

Les données de nidification ont été extraites de la base Faune-Auvergne les deux années sous format cartographique KML. A partir de leur localisation, un nombre de couples nicheurs a été estimé pour chaque secteur géographique. Pour cela, les chanteurs différents comptabilisés le même jour ont été retenus comme autant de couples. Pour les contacts relevés des jours différents, ils ont été comptés comme des couples différents quand ils étaient suffisamment éloignés. En cas d'incertitude des fourchettes ont été retenues.

## Résultats

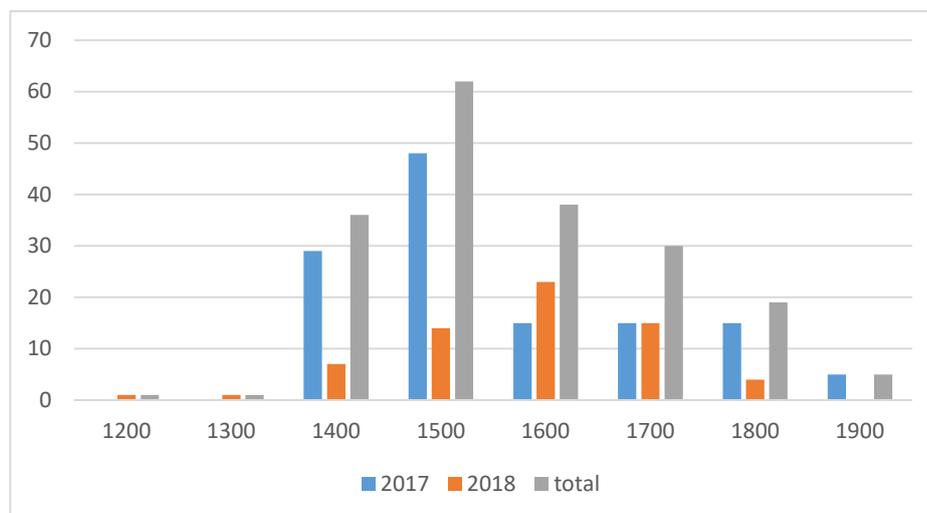
### Résultats quantitatifs

Le nombre de données, le nombre de jours de prospection et le nombre d'observateurs par an sont donnés sur le tableau 1.

**Tableau 1 :** bilan global de la prospection par département sur les deux années, les données négatives correspondent à des sites potentiellement favorables et occupés par le passé sur lesquels l'espèce était absente.

	Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Nombre de données	0	20	29	34	14	66	177	73	220	193
Nombre de données positives	0	0	13	10	12	15	111	42	136	67
Nombre d'observateurs	0	4	9	10	8	4	16	14	29	28
Nombre de jours de prospection	0	1	14	11	10	13	33	25	57	50

Les altitudes de nidification (possibles, probables et certaines) vont de 1260 m à 1837 m. La figure 1 représente la distribution des altitudes des données de nidification pour les deux années.



**Figure 1 :** répartition du nombre de nidification du Merle à plastron par tranche d'altitude pour les deux années.

Le bilan complet des sites occupés avec le nombre de couples estimé est donné sur le tableau 2.

**Tableau 2 : bilan complet des sites occupés et du nombre de couples estimés durant l'enquête ("?" indique que le site n'a pas été visité).**

Département	Massif	Secteur	2017	2018	Estimation
03	Montagne Bourbonnaise	Pierre Chatel, Ray de Musy	?	0	<b>0</b>
15	Cantal	Cirque de Chamalières	3-4	3-4	
	Cantal	Peyre de l'Âne	1	0	
	Cantal	Rochers de Chamalière sud	1	0	
	Cantal	La Cocarderie	1	0	
	Cantal	Puy Brunet Sud	0	1	
	Cantal	Puy Bataillouse-Bec de l'Aigle	2	1	
	Cantal	Puy Mary	2-3	0	
	Cantal	PeyreArse Ouest	0	1	
	Cantal	Puy Chavaroche	0	0	
	Cantal	Prat de Bouc	0	0	
	<b>Total Cantal</b>		<b>10-12</b>	<b>6-7</b>	<b>6-12</b>
43		Mont Mézenc	3-5	5	
		Mont d'Alambre	3	4-5	
		Chaulet	1	1	
		Rochers des Cuzets	1	?	
	<b>Total Mézenc-Mont d'Alambre</b>		<b>8-10</b>	<b>10-11</b>	<b>10-12</b>
	<b>Margeride</b>		?	0	<b>0</b>
63	Cézallier	Signal du Luguet	3	3-6	
	Cézallier	Bois du Cézallier	4	1	
	Cézallier	Bois du Fraud	?	0	
	Cézallier	Forêt de Belan Gardon	?	0	
	Cézallier	Cirque d'Artoux	?	0	
	<b>Total Cézallier</b>		<b>7</b>	<b>4-7</b>	<b>4-7</b>
	Monts Dore	Montagne du Mont	3	1	
	Monts Dore	Val de Courre amont	1-2	1	
	Monts Dore	Val de Courre aval	1-2	0	
	Monts Dore	Val d'Enfer	1	1-2	
	Monts Dore	Fontaine Salée aval	1	0	
	Monts Dore	Fontaine Salée amont	0-1	0	
	Monts Dore	Puy Gros nord	1	1	
	Monts Dore	Pistes Super-Besse	1	0	
	Monts Dore	Chaudefour Aiguillette Moine	1	1	
	Monts Dore	Cacadogne nord-ouest	1-2	1	
	Monts Dore	Ferrand nord	1	0	
	Monts Dore	Pas de l'Âne Aiguilles du Diable	1	1	
	Monts Dore	Ravin des Chèvres	1	?	
	Monts Dore	La Carrière nord	3-4	?	
	Monts Dore	Plateau de Bozat	4	?	
	Monts Dore	Val Blanc	0	?	
	Monts Dore	Cuzeau sud	1	2	
	Monts Dore	Bois de Pessade, Baudet, Baladou	6-7	2-3	
	Monts Dore	Guéry est	2-3	0	
	Monts Dore	Guéry ouest	4-5	4-5	
	<b>Total monts Dore</b>		<b>35-42</b>	<b>15-18</b>	<b>20-40</b>
	Forez	Montagne de Monthallier	0	2	
	Forez	Vallée du Fossat	2	1	
	Forez	Col du Fossat	0	0	
	Forez	Pierre sur Haute	2	3	
	Forez	Rochers Pointus	0	1	
	Forez	Béal nord	1	0	
	Forez	Supeyre nord	1	?	
	Forez	Supeyre sud	?	?	
	<b>Total monts du Forez</b>		<b>6</b>	<b>7</b>	<b>&lt;10</b>
<b>Auvergne</b>			<b>66-77</b>	<b>42-50</b>	<b>50-81</b>

Les fourchettes ont été établies en considérant la valeur la plus faible et la valeur la plus haute sauf pour le Mézenc-Mont d'Alambre où un site n'a pas été prospecté en 2018 et a été compté dans le maximum de cette année-là, les monts Dore où l'année 2018 a présenté une météorologie défavorable à l'espèce avec une prospection incomplète et où un minimum légèrement supérieur au maximum de cette année a été retenu et les monts du Forez où un maximum a seulement été retenu pour tenir compte de la prospection partielle des sites favorables.

### Résultats qualitatifs

Les données recueillies ont permis également de caractériser les milieux occupés par le Merle à plastron en Auvergne. Ces différents milieux et les facteurs qui les maintiennent favorables pour l'espèce sont donnés sur le tableau 3 et illustrés sur la figure 4. Ces conditions particulières font que le Merle à plastron, comme le notait BOITIER (1998), est souvent en Auvergne une espèce localisée à certains sites favorables de faible surface avec de fortes densités et donc un caractère agrégatif des couples nicheurs.

**Tableau 3 : milieux fréquentés par le Merle à plastron en Auvergne et facteurs les maintenant favorables pour l'espèce.**

Milieu	Maintien des milieux ouverts	Maintien du sol humide
Combe à neige, couloir d'altitude	Sols instables, avalanches, conditions météorologiques hivernales	Enneigement et congères
Tourbières	Sols gorgés d'eau anoxique et acide	Tourbière
Boisements de crêtes	Vents, pâturage	Enneigement et congères, piétinement par le bétail
Eboulis d'altitude	Conditions climatiques d'altitude et pâturage	Enneigement, pluviosité élevée
Lisières forestières	Conditions climatiques d'altitude et pâturage	Enneigement, pluviosité élevée, présence de sources
Pessières âgées bordées de pâturages	Pâturage	Présence de sources et de zones humides

### Discussion

Le premier constat qui émerge de cette étude est l'effondrement des populations par rapport à ce qui était connu antérieurement sur pratiquement tous les massifs. Seul le massif des monts Dore présente un effectif voisin ou supérieur aux estimations antérieures selon la référence que l'on retient. On peut noter que, avec 6 à 15 couples nicheurs selon les années, la Réserve Naturelle nationale de Chastreix-Sancy accueillerait entre 10 et 20% de la population régionale ce qui lui donne une forte responsabilité pour la conservation du Merle à plastron en Auvergne. Les valeurs de l'enquête sont très proches de ce qui a été évalué par le personnel de la Réserve qui a estimé la population de l'espace protégé à 12 couples en 2017 et 7 en 2018 (LEROY, 2019).

L'évolution temporelle des estimations est synthétisée sur le tableau 4.

**Tableau 4 : comparaison des estimations de populations (nombre de couples nicheurs) entre les données antérieures et l'enquête actuelle.**

Massif	Avant 2010	Atlas 2010	Comptages intermédiaires	Enquête 2017-2018
Montagne Bourbonnaise	10 (2000) (1)	0		0
Bois Noirs	Probable (1971-1972, 1991) (2)	0		0
Cantal	20-40 (1999) (3)	40-100		6-12
Mézenc - Mont d'Alambre	40-80 (2000) (1)	40-80		10-12
Cézallier	35 (1998) (4)	50	10 ** (2011)	4-7
Monts Dore	20 (1992) (5)	50		20-40
Monts du Forez	30-40/50 (1993) (6)/ 2004) (7)	50		<10
Monts Dômes	1 *	0	0 ***	0

(1) BOITIER, 2000 ; (2) RENAULT 1974, PIECHAUD, 1991 ; (3) LEROY & FELTZ, 1999 ; (4) BOITIER, 1998 ; (5) GAUTHIER *et al.* ; 1992 ; (6) TOURET, (1993) ; (7) JOUVE, (2004). \* nidification en 2000, 2003 et 2006 au Puy de Dôme, base de données Faune-Auvergne GUELIN ; présence en juin 2000, base de données Faune-Auvergne, auteur non diffusé. \*\* base de données Faune-Auvergne, LEROY, \*\*\* base de données Faune -Auvergne.

Ces diminutions sont particulièrement fortes quand on compare les données de l'enquête avec les estimations de l'atlas de 2010. Mais comme les quantifications effectuées pour l'atlas étaient des estimations ne reposant pas sur de

nouvelles prospections, il semble certain que les évaluations de 2010 ont largement surestimé les effectifs nicheurs de Merle à plastron en Auvergne.

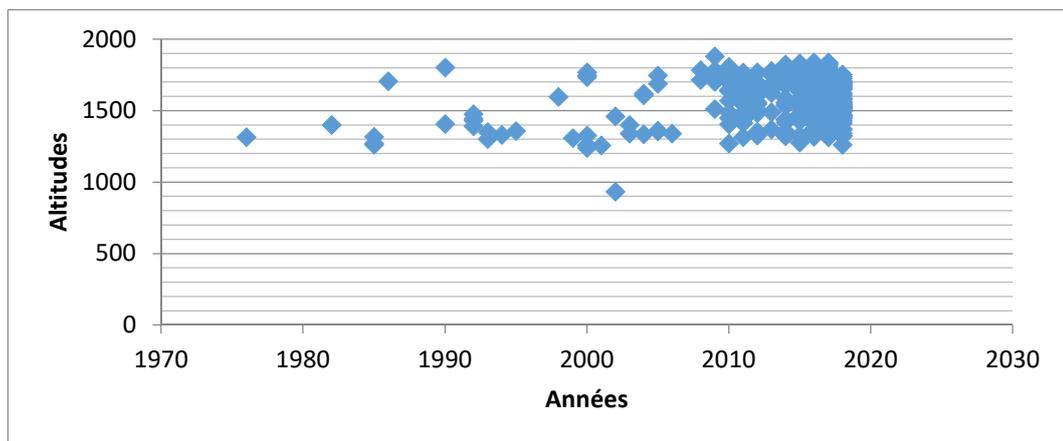
Dans les études antérieures à l'atlas de 2010, il n'est pas impossible qu'une partie des nicheurs comptabilisés correspondent à des oiseaux migrateurs en transit car des individus chanteurs fin avril ou début mai avaient parfois été considérés comme nicheurs. C'est le cas dans les monts du Forez pour l'étude de 1993 (TOURRET, *com. pers.*) et surtout celle de 2004 (JOUVE), ou dans le Cantal (LEROY & FELTZ, 1999) où les auteurs considèrent que l'espèce s'installe fin avril. Une surestimation est donc possible dans ces études antérieures. Inversement, la discrétion de certains oiseaux une fois cantonnés peut conduire à la non détection de couples installés précocement au début mai. Toujours pour les monts du Forez, la partie sud de la zone favorable, le secteur de la Montagne des Allebasses, au sud du col des Supeyres, n'a pas été prospectée. Il y a peut-être là par contre une sous-estimation des effectifs. Ces biais ne sauraient cependant rendre compte en totalité des diminutions constatées, d'une part car l'écart avec les chiffres antérieurs est important, d'autre part car de nombreux sites où l'espèce avait été contactée comme nicheuse dans le passé se sont révélées inoccupés.

Il y a par contre des sites où la régression est indiscutable. Dans les Bois Noirs et la Montagne Bourbonnaise, le Merle à plastron a disparu. Dans le Cantal, FELTZ (1996) avait localisé 6 couples nicheurs dans la zone Natura 2000 alors que l'enquête n'a permis d'en retrouver que 2 à 5. Dans le Cézallier, les prospections effectuées dans le passé ont été réalisées en juin (avec le même protocole en 2011 qu'en 1998, LEROY, *com. pers.*) et non seulement les effectifs sont beaucoup plus faibles aujourd'hui mais l'espèce n'a pas été retrouvée sur certains sites. C'est le cas de la forêt de Belan Gardon dans laquelle BOITIER (1998) avait contacté 4 couples et le Cirque d'Artout où 5-6 couples avaient été comptés par BLANC (1985). Dans les monts Dômes aucune nidification n'a été notée au Puy de Dôme depuis 2006 malgré des prospections régulières tous les ans. Pour le massif des monts Dore, enfin, les effectifs obtenus sont supérieurs aux estimations antérieures mais la pression de prospection a été plus forte et plus régulière dans le temps que sur les autres sites. On note également une grande différence entre les deux années, avec des sites occupés en 2017 et inoccupés en 2018, et de fortes différences entre les années pour certains sites. Il est difficile de savoir laquelle des deux années correspond à une année normale, la météo du printemps 2018 ayant été particulièrement instable, entraînant une installation tardive et probablement rapide des nicheurs sur les crêtes (LEROY, *com. pers.*).

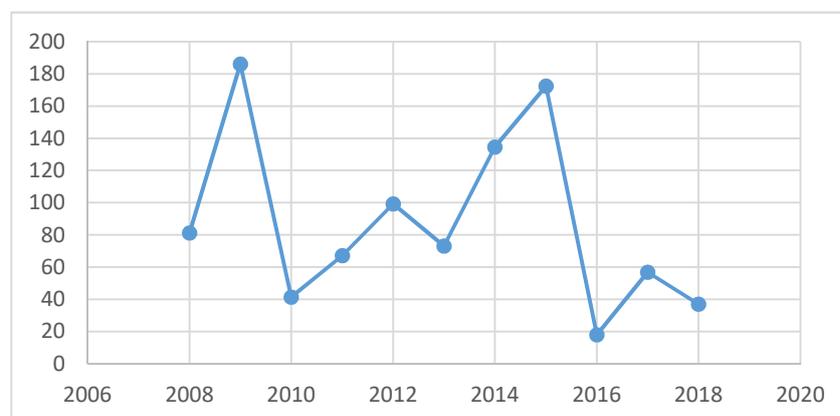
En Europe, le Merle à plastron est jusqu'à maintenant considéré comme stable malgré une régression marquée en Grande-Bretagne, ainsi qu'en République Tchèque, au Lichtenstein et en Croatie (Cahiers d'Habitat Oiseaux, MEEDDAT et MNHN). En France, le programme STOC indique une diminution de 12% mais avec un nombre d'individus contactés trop faible pour affirmer une tendance (OLIOSO in ISSA 2015). Cependant, la régression en Auvergne s'apparente bien à ce qui est observé en Grande-Bretagne tant spatialement qu'au niveau des effectifs (chute de 58% des effectifs entre 1988-1991 et 1999, WOTTON *et al.* 2002 mais avec des augmentations locales, SIM *et al.* 2010) et les mêmes hypothèses explicatives peuvent être envisagées (BEALE *et al.* 2006). Elles sont au nombre de trois : 1/ un changement de milieu sur les sites de nidification (voir tableau 3) qui diminue le succès de reproduction soit par fermeture des milieux (remontée altitudinale de la forêt suite au réchauffement global ou par diminution de l'élevage), soit par changement climatique (climat moins humide en fin d'été notamment) ; 2/ une mortalité accrue sur les voies migratoires ; 3/ une détérioration des conditions sur les sites d'hivernage. En Grande-Bretagne, BEALE *et al.* (2006) ont montré que des températures élevées et une pluviosité intermédiaire en fin d'été sur les sites de nidification avaient un effet négatif sur les territoires occupés l'année suivante. De telles conditions climatiques diminueraient la disponibilité en fruits charnus à cette période, essentiellement les myrtilles mais aussi les sorbiers, ce qui aurait un effet négatif sur la survie des juvéniles et des adultes. Un impact négatif, sur les territoires occupés une année, d'une pluviosité printanière élevée au Maroc (site d'hivernage) 24 mois avant a aussi été relevé. Ces pluies en pleine période de pollinisation des genévriers diminueraient leur fructification et donc la disponibilité en fruits charnus pour les oiseaux hivernants. Une surexploitation humaine des sites d'hivernage marocain pour le bois de chauffe et par le pâturage aurait également un effet négatif (BURFIELD, 2002). Enfin, SIM *et al.* (2010), relie le déclin des populations britanniques, contrairement aux scandinaves qui sont stables, à une migration plus précoce des premières, qui se traduit par un passage par la France à un moment où la chasse aux turdidés est encore possible. Une mortalité accrue aurait donc lieu, suite à des confusions avec d'autres espèces (le Merle à plastron est protégé en France), ce qu'atteste le nombre élevé de retour de bagues de merles à plastron tués à la chasse en France à cette époque (BURFIELD, 2001).

Concernant l'Auvergne, la quantification de l'impact éventuel de la mortalité sur les voies de migration ou sur les sites d'hivernage demanderait un effort important de suivi par baguage et une analyse fine sur plusieurs années des conditions de reproduction d'une part (nombre de couples, grandeur de ponte, succès de reproduction), et des conditions climatiques en Afrique du Nord et dans le sud de l'Espagne d'autre part. La quantification de l'évolution des milieux aurait demandé un suivi régulier de la végétation et de la pression de pâturage sur les sites de nidification. Cette approche est possible dans le futur mais pas avec les données globales disponibles aujourd'hui sur les différents massifs, à cause du caractère dispersé des sites de nidification de l'espèce en Auvergne qui est donc sensible à des variations environnementales à très petite échelle. Il est cependant probable qu'une part des régressions soit due à une arrivée à maturité de certains boisements, avec en conséquence la disparition des zones herbeuses nécessaires à l'alimentation et la régression des arbustes à fruits charnus (Sorbiers par exemple). Par exemple, dans le Cézallier, les couples présents aujourd'hui se concentrent sur des buttes boisées très ventées et pâturées où les conditions ont peu changé au cours des dernières décennies, alors que les sites désertés sont moins exposés aux vents et ont peut-être connu un développement

de la végétation par baisse de la pression de pâturage ou reboisement. Cependant une comparaison des photographies aériennes des années 1950 avec les photographies actuelles (<https://remonterletemps.ign.fr>) montre clairement, même sur ces sites encore occupés du Cézallier, une régression des espaces ouverts présents au sein des boisements et donc une dégradation des conditions favorables à l'espèce. Il en est de même sur le site du Guéry (Puy-de-Dôme) avec un fort développement de la forêt et la régression des espaces ouverts par évolution naturelle et reboisement par l'homme, et de certaines zones du massif du Cantal autour du Puy Mary. Mais ces évolutions sont lentes, et les comparaisons ci-dessus sont à l'échelle de plus de 50 ans. Il est douteux qu'elles expliquent les baisses d'effectifs constatées sur les deux dernières décennies. En ce qui concerne le climat, une étude récente sur le massif des monts Dore (SERRE, 2015) montre que sur la période 1950-2010, le massif a connu une hausse significative des températures, hausse plus sensible en été et au printemps. Ce facteur a été identifié en Grande-Bretagne comme ayant un effet négatif sur la reproduction de l'espèce (BEALE *et al*, 2006). Cependant, l'effet attendu du réchauffement, à savoir l'augmentation de l'altitude de nidification au cours du temps, n'apparaît pas si on analyse l'ensemble des données de nidification disponibles sur la base Faune-Auvergne (Figure 2), mais cette absence reflète peut-être simplement la rareté des observations anciennes et la faible prospection des zones de montagne dans le passé. Par contre, aucune tendance claire ne se dégage pour l'évolution des précipitations sur 1950-2010 (SERRE, 2015). Pour disposer d'une série de mesures sur les 10 dernières années, plus pertinente pour notre étude, on peut utiliser les relevés de la ville d'Aurillac, assez proche des sites de nidification du Cantal (<https://www.infoclimat.fr/climatologie/globale/>) bien que de climat moins humide. Les mois d'août des années 2016, 2017 et 2018 sont particulièrement secs, ce sont même les plus secs des dix dernières années si l'on enlève l'année 2010 (Figure 3). Même si on ne retrouve pas un tel déficit hydrique en juillet, des sécheresses estivales importantes pourraient expliquer, comme en Grande-Bretagne (BEALE *et al*, 2006), la régression du Merle à plastron en Auvergne en diminuant les ressources disponibles pour les juvéniles et les adultes avant le départ en migration, mais cette régression serait très récente. La question de l'évolution sur les monts Dore, avec des effectifs qui n'ont pas diminué, reste par contre entière. Cette stabilité est confirmée par le suivi par transect réalisé par la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy depuis 2014, qui montre un nombre de couples stable sur les crêtes (4 années à 6 couples, une année à 5 couples, LEROY 2019). Comme une étude menée sur la réserve (MATHONNAT, 2017) ne montre aucune évolution récente des milieux occupés par l'espèce, si les diminutions constatées sur les autres sites sont de nature climatique on voit mal pourquoi les populations des monts Dore n'auraient pas été impactées.



**Figure 2 :** altitudes de nidification par année des Merles à plastron enregistrées dans la base de données Faune-Auvergne.



**Figure 3 :** Evolution de la pluviosité à Aurillac au moins d'août en mm sur les dix dernières années.  
<https://www.infoclimat.fr/climatologie/globale/mois-d-aout/aurillac/07549.html>

## CONCLUSION

L'importante régression du Merle à plastron sur l'« ancienne » région Auvergne ressemble fortement à ce qui est observé en Grande-Bretagne. Les mêmes hypothèses explicatives peuvent être avancées (sécheresse estivale accrue, fermeture des milieux, mortalité en migration, dégradation des conditions sur les sites d'hivernage) mais il s'avère très difficile de les tester. Si l'évolution des milieux semble défavorable à l'échelle des dernières décennies, il est plus probable que la régression récente soit plutôt la conséquence d'étés plus secs et plus chauds que par le passé suite au réchauffement climatique. Comme le montre le tableau 3, la persistance de l'espèce en Auvergne passe par le maintien d'un élevage extensif sur les sites de nidification, l'absence de drainage des zones humides et, ponctuellement, des interventions destinées à créer de nouveaux boisements, ou à éclaircir ceux existants, comme ce qui a été réalisé à la Montagne du Mont sur la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy. Il est nécessaire, dans l'avenir, de renouveler la présente enquête avec une périodicité de cinq à dix ans tout en effectuant un suivi annuel de certains sites témoins, en relevant à la fois le nombre de couples nicheurs, comme celui réalisé sur la réserve de Chastreix-Sancy sur un transect parcouru tous les ans depuis 2014, mais aussi un suivi des paramètres environnementaux. Le Merle à plastron apparaît en effet comme un indicateur du changement global actuel, changement climatique mais aussi changement d'occupation des terres.

## Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans les contributions des naturalistes dont les noms sont indiqués ci-dessous. Cette étude est le fruit de leur investissement sur le terrain pendant ces deux années. Merci à Thierry Leroy (Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy), François Guélin (LPO Auvergne) et Jean-Claude Corbel (Chargé de mission espèces et activités de pleine nature, PNR Livradois-Forez) pour leur relecture du manuscrit et les échanges que nous avons eu au cours de l'enquête, à Thierry Leroy pour les études menées sur la Réserve de Chastreix-Sancy qu'il m'a communiquées, à Cécile Birard (Responsable du pôle biodiversité, ressources et espaces naturels, PNR des Volcans d'Auvergne) qui m'a fourni l'étude climatique sur le massif des monts Dore, à Aimie Bley (chargée de mission, patrimoine naturel, PNR des Volcans d'Auvergne) qui m'a communiqué les pages concernant le Merle à plastron dans le rapport de Pierre Feltz et qui a coordonné le suivi par les gardes nature du Parc des Volcans sur le massif du Cantal et à Jean-Claude Corbel qui a organisé la sortie collective de prospection sur les monts du Forez. Enfin, Jean-Pierre Dulphy, Paul Nicolas et Gilles Saulas ont relu et corrigé la dernière version du texte.

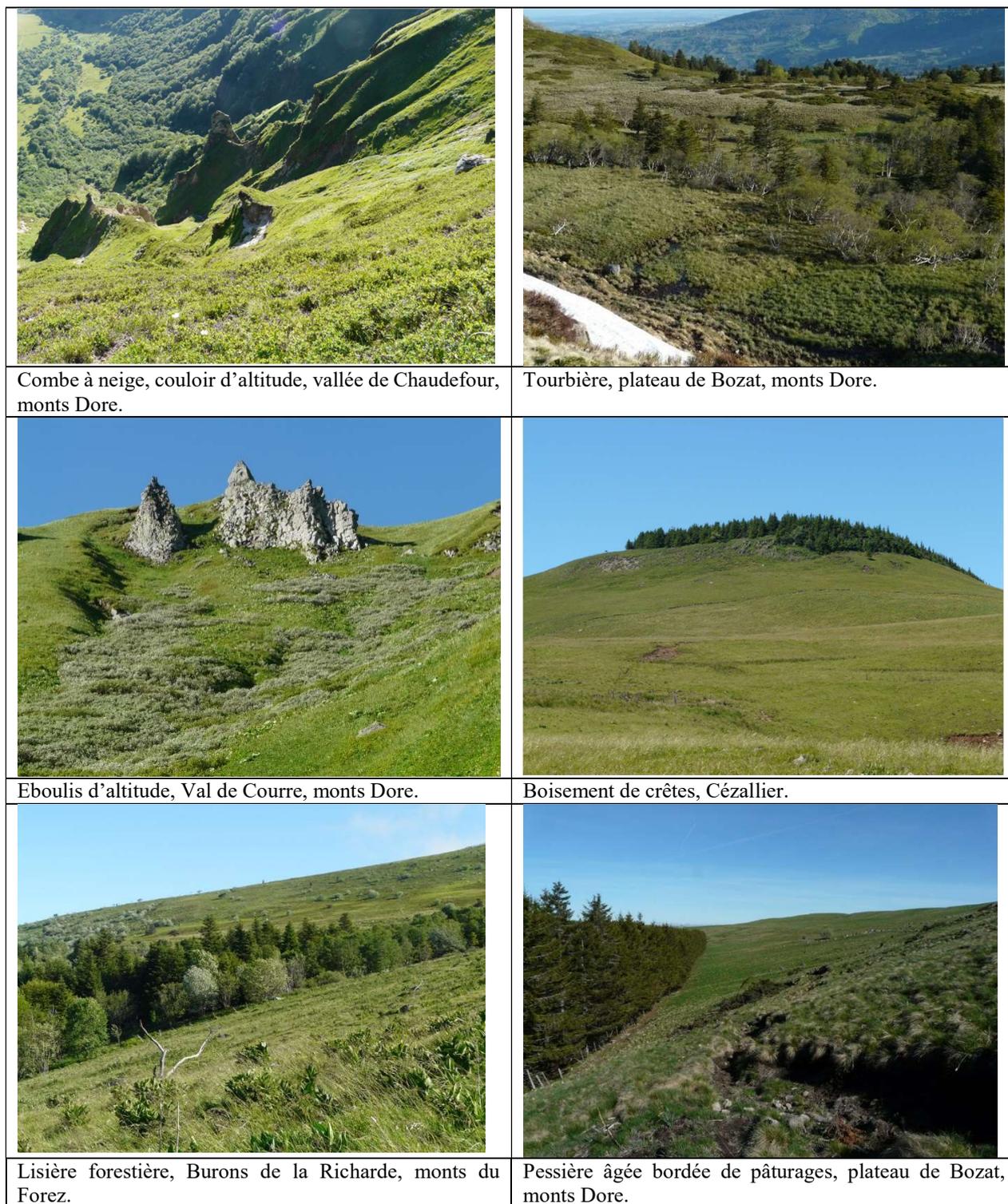
## Observateurs ayant transmis des données

Jean Andrieux Argirakis, Sandrine Aubrun, Luc Belenguier, Louis Boizot, Vincent Brouallier, Claire Brucy, Dominique Brugiere, Yannick Bruyere, Alexis Bruyère, Guillaume Calu, Groupe Ceps-Loire-Divatte, Christophe Chaize, Clément Cherie, Alex Clamens, Jean-Claude Corbel, Matthias Daub, Michel Désigaud, Élie Ducos, Jean-Pierre Dulphy, Odile Fix, Stéphane Gazel, Olivier Gimel, François Guélin, Philippe Guignabert, Arnaud Hedel, David Houston, Cyrille Jallageas, Nicolas Laprairie, Anne Launois, Thierry Leroy, Eliane Manière, Bernard Mergnat, Marie-Laure Miège, Gilles Mourgaud, Paul Nicolas, Vincent Palomares, Arnaud Péan, Marc Pommarel, Lionel Pont, Daniel Potaux, Philippe Raynard, Jean-Philippe Reygade, Anne Rigaud, Pierre Rigaud, Thierry Roques, Patrice Rousteau, Marine Schmitt, Louis Ton, Guillaume Trapenat, Emmanuel Véricel, Henri Verne.

## Bibliographie

- BEALE C.M., BURFIELD I.J., SIM I.M.W., REBECCA G.W., PEARCHCE-HIGGINS J.W. & GRANT M.C., 2006. Climate change may account for the decline in British ring ouzels *Turdus torquatus*. *Journal of Animal Ecology*, 75 : 826-835.
- BLANC G., 1985. *Inventaire de l'avifaune du cirque d'Artout, massif du Cézallier*. Manuscrit, 2 p..
- BOITIER E., 1998. L'avifaune des monts du Cézallier I- Essai de dénombrement et écologie du Merle à plastron (*Turdus torquatus*). *Le Grand-Duc*, 53 : 9-12.
- BOITIER E. (DIR.), 2000. *Liste commentée des oiseaux d'Auvergne, le Grand-Duc*, hors-série n°1. 132 pages.
- BURFIELD I.J., 2001. Ringed ouzels : where do they go in winter ? *Ringers' Bull.*, 10 : 58.
- BURFIELD I.J., 2002. *The breeding ecology and conservation of the Ring Ouzel in Britain*. Thèse de Docteur en Philosophie, Université de Cambridge (G.B.).
- FELTZ P., 1996. *Life Habitat Natura 2000. Eude écologique massif cantalien, inventaire - descriptif - cartographie des oiseaux et mammifères*. Rapport Espaces et Recherches, PNRVA, 59 p.
- JOUVE M. 2004. *Etude écologique de deux espèces paléomontagnardes : le Merle à plastron et le Venturon montagnard*. Rapport de stage, 2<sup>ème</sup> année de MST, Aménagement et environnement, Université de Metz, 87 p.
- GAUTHIER N., TOURRET P. & GUELIN F., 1992. *Etude des oiseaux nicheurs du Sancy (63)*. Rapport d'étude pour le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. 68 pages + annexes cartographiques.

- ISSA N. & MULLER Y. (COORD.), 2015.** Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/ SEOF/ MNHN, Delachaux & Niestlé éd., 1 408 p.
- LEROY T., 2019.** *Evaluation du plan de gestion 2014-2018 et compte rendu d'activités 2018.* Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy, 314 p.
- LEROY T. & FELTZ P., 1999.** Avifaune des crêtes du Cantal: état des connaissances et première synthèse. *Le Grand Duc*, 54 : 40-60.
- LPO AUVERGNE, 2010.** *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne.* Delachaux & Niestlé éd., 575 p.
- MATHONNAT A., 2017.** *Retracer l'histoire des paysages végétaux et de l'occupation des sols dans la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy.* Mémoire de Master 1, Géoenvironnement, Université Clermont-Auvergne, département de géographie.
- PIECHAUD E., 1985.** L'avifaune des Bois Noirs. *Le Grand-Duc*, 26 : 3-6.
- RENAULT D., 1974.** *La faune de la Montagne Bourbonnaise.* Les Amis de la Montagne Bourbonnaise éd., 136 p.
- SERRE F., 2018.** *Les singularités du climat et son évolution récente sur le massif des monts Dore et la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy.* Rapport d'étude, PNR des Volcans d'Auvergne, 48 p.
- SIM I., ROLLIE C., ARTHUR D., BENN S., BOOKER H., FAIRBROTHER V., GREEN M., HUTCHINSON K., LUDWIG S., NICOLL M., POXTON I., REBECCA G., SMIH L., STANBURY A. & WILSON P., 2010.** The decline of the Ring Ouzel in Britain. *British Birds*, 103 : 229-239.
- TOURRET P., 1993.** *Etude des oiseaux nicheurs du Haut-Forez, Puy-de-Dôme.* LPO Auvergne et Parc Naturel du Livradois-Forez, 1993. 60 p., tableaux, cartes et annexes.
- WOTTONS. R., LANSTON R.H.W., & GREGORY R.D., 2002.** The breeding status of the Ring Ouzel *Turdus torquatus* in the UK in 1999. *Bird Study*, 49 : 26-34.



**Figure 4** : milieux fréquentés par le Merle à plastron en Auvergne en période de nidification, photos Alex Clamens.